

# LA FONCTION COMMUNICATION DES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES EN PLEIN ESSOR

L'édition 2023 du Baromètre de la communication intercommunale dresse un état des lieux attendu et contrasté de la fonction communication des intercommunalités, trois ans après des élections locales marquées par l'abstention et un début de mandat ralenti par la crise sanitaire.

Cette enquête dessine le portrait en demi-teinte d'une fonction dynamique, au four de la stratégie comme au moulin des productions, qui s'est imposée désormais quasiment partout, mais dont les marges de progrès sont encore non-négligeables. Les principales évolutions depuis septembre 2019, date de l'enquête précédente, sont enregistrées du côté des communautés de communes. En témoigne notamment les budgets communication, annoncés en croissance pour 43 % d'entre elles d'ici à la fin du mandat.

## Sur tous les fronts

Contraints par l'injonction du moment – occuper le terrain des nouveaux médias qui se multiplient avec la révolution numérique – les communicants des intercommunalités témoignent d'une grande agilité. Les habitants des territoires et les entreprises sont clairement désignés comme la cible prioritaire de la communication, les médias déployés sont majoritairement numériques et les messages les plus diffusés portent sur les projets de territoire, là où les impératifs de pédagogie vers le plus grand nombre sont les plus importants. Pour toucher leur audience, ils sont sur tous les fronts, investissent fortement les sujets liés à la transition écologique, utilisent massivement Internet, les réseaux sociaux et la presse locale,

coopèrent davantage avec les communes membres et développent significativement les dispositifs de participation citoyenne.

## Des marges de progrès à exploiter

À l'arrivée, les communicants sont légèrement plus sceptiques que lors du mandat précédent sur ce qu'ils pensent être la perception de l'intercommunalité par les habitants. Une majorité estime que la distinction entre messages municipaux et communautaires reste floue pour les habitants.

Signe que les marges de progrès restent importantes pour construire un lien fort, incarné politiquement, avec les habitants et pour développer une approche centrée sur les compétences et les missions des intercos. Une situation somme toute assez logique, résultant du caractère récent des intercommunalités, dont les nouveaux périmètres ont moins de dix ans, mais aussi de la crise sanitaire qui a retardé le début effectif du nouveau mandat après les renouvellements de 2020.

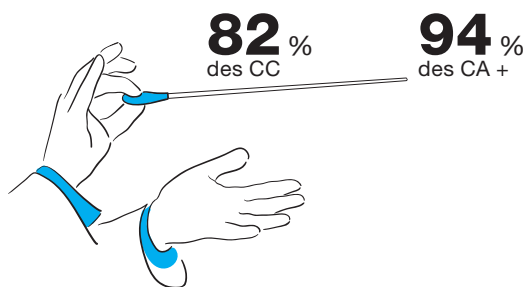
### LE BAROMÈTRE DE LA COMMUNICATION INTERCOMMUNALE

est une enquête effectuée auprès de ceux qui ont en charge la communication au sein des intercommunalités. Il est conduit par Intercommunalités de France, l'agence Epiceum, qui l'ont initié en 2008, le réseau Cap'Com et l'institut d'études Occurrence.

**MÉTHODOLOGIE** La 6<sup>e</sup> vague de ce Baromètre a été réalisée par un mailing envoyé aux 1254 intercommunalités françaises et établissements publics territoriaux du Grand Paris, pour un total de 221 questionnaires exploités, soit un taux de retour de 18 %. Les répondants sont pour 70 % des représentants de communautés de communes, 25 % de communautés d'agglomération et 5 % de métropoles ou communautés urbaines, ces deux dernières catégories étant rassemblées pour l'analyse des résultats. L'étude a été réalisée entre septembre et octobre 2023. Les cinq éditions précédentes du Baromètre ont été menées en 2008, 2011, 2013, 2015 et 2019.

## UNE FONCTION DÉSORMAIS IMPLANTÉE DANS (PRESQUE) TOUTES LES INTERCOS

Il existe une direction ou un service  
de la communication



## TOUJOURS PLUS DE SUPPORTS ET D'ACTIONS

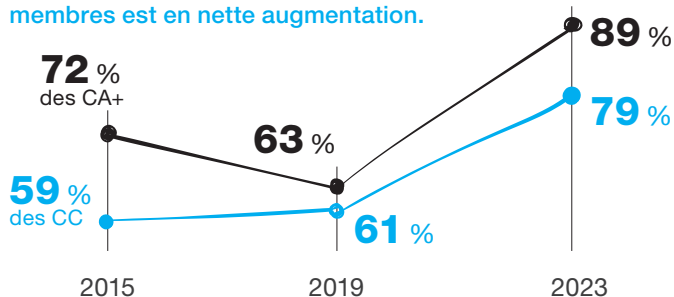
Les répondants estiment en **faire toujours plus, avec plus d'efficacité**, même quand les moyens ne progressent pas au même rythme. Ils soulignent notamment l'augmentation du nombre de supports produits et d'actions réalisées depuis 2020 pour :



## DES COOPÉRATIONS QUI SE DÉVELOPPENT

Si une majorité de répondants déclare, tant dans les CC (52 %) que dans les CA+ (68 %), que **leurs services communication ne sont pas coordonnés** avec ceux des communes, la situation évolue rapidement dans les CC où les formes de coordination ont doublé de 2019 à 2023 (de 23 % à 46 %).

Au-delà des organisations formelles, la part de ceux qui précisent avoir mis en place **Au moins une forme de contribution** entre l'intercommunalité et les communes membres est en nette augmentation.



Le Baromètre de la communication intercommunale est riche de très nombreux enseignements, sur de nombreux items pour certains suivis depuis la première enquête en 2008. Sont notamment explorées les thématiques suivantes :

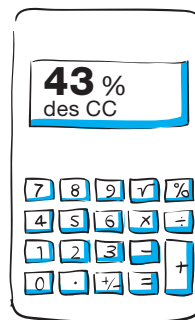
- Moyens dédiés à la communication
- Outils et actions
- Relations entre les communications intercommunale et municipale
- Les cibles de la communication
- Perspectives et enjeux de la communication intercommunale

Téléchargez le rapport intégral  
de l'enquête 2023 sur

[www.barometre-cominterco.fr](http://www.barometre-cominterco.fr)

## UN PROGRÈS PARTICULIÈREMENT MARQUÉ DANS LES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES

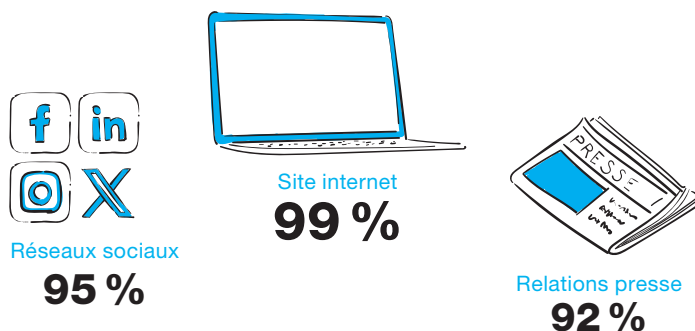
Les plus fortes progressions sont enregistrées du côté des plus petites intercommunalités. Par exemple, l'évolution du **budget communication** des intercommunalités dans **les 2 ans à venir** est pressentie en hausse pour :



## UNE PRIORITÉ DONNÉE AUX MÉDIAS NUMÉRIQUES

Les supports de communication les plus mobilisés par les intercommunalités (toutes tailles confondues) sont aussi les moins coûteux.

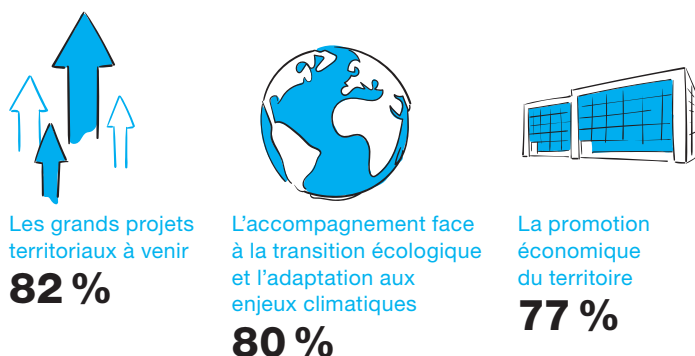
Notons que le **magazine externe**, média préféré des Français, arrive en 6<sup>e</sup> position avec 80 % des répondants qui déclarent l'avoir mis en place.



## LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE AU CŒUR DU MANDAT, NOTAMMENT POUR LES AGGLOS ET LES MÉTROPOLIS

Un tiers des répondants dans les CA+ et 22 % dans les CC déclarent avoir dû mettre en place une **communication de crise liée à des oppositions à un projet d'aménagement** depuis le début du mandat.

Par ailleurs, les sujets liés à la **transition écologique** arrivent dans le trio de tête des sujets abordés pendant cette mandature dans les CA+ :



**CA+** Communautés d'agglomération, métropoles et communauté urbaines  
**CC** Communautés de communes